

16 NOVEMBRE 2021

BUREAU DE LA CLE DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE



ORDRE DU JOUR

1. **Validation du compte-rendu du bureau de la CLE du 11 octobre 2021**
2. **Poursuite de la révision du SAGE**
 - **Analyse comparative entre la cartographie des zones humides du SAGE et les données d'inventaires actualisées transmises au SYLOA**
3. **Avis du bureau de la CLE**
 - **Présentation du projet stratégique 2021-2026 du Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire (*GPMNSN*)**
 - **Programmes d'actions des captages de Nort-sur-Erdre et de Saffré (*Atlantic'eau*)**
 - **Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun pour la gestion des infrastructures de protection contre les inondations sur le bassin de la Loire et ses affluents (*SYLOA*)**
 - **Projet de modification n°2 du SCoT Nantes-Saint-Nazaire (*SYLOA*)**
4. **Organisation 2022 des réunions du bureau de la CLE**
5. **Questions diverses**

3. Avis du bureau de la CLE

Projet stratégique 2021-2026 du Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire

PROJET STRATEGIQUE 2021-2026

Bureau de la CLE du SAGE Loire Estuaire

Mardi 16 novembre 2021

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT

► Ordre du jour

- Quelques repères
- Projet stratégique 2021-2026
- Quelques focus
 - Stratégie foncière
 - Gestion des espaces naturels
 - Dragage et immersion
 - Incidences du PS sur l'environnement
 - Dispositif de suivi



► Quelques repères

► Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire est un établissement public de l'Etat



Un outil industriel
de développement
économique



Un aménageur
du territoire



Une plate-forme
multimodale
internationale

► Huit missions

- Accès maritimes
- Police, sécurité, sûreté
- Gestion et valorisation du domaine
- Préservation du domaine public naturel
- Infrastructure portuaire
- Promotion dessertes ferroviaires et fluviales
- Zones industrielles et logistiques
- Promotion générale

1^{er} port de la façade atlantique française

- 4^e grand port maritime français
- Port leader pour l'importation des matières premières pour l'alimentation animale
- 1^{er} port français pour les énergies marines renouvelables
- Expert dans la logistique des colis XXL et de l'industrie



Implanté sur l'estuaire de la Loire



1 177 ha d'espaces naturels

1 545 ha de zones portuaires, logistiques et industrielles aménagées.

L'activité du port de Nantes Saint-Nazaire génère



Le patrimoine portuaire



55 km
de routes



12 km
de linéaires de quai



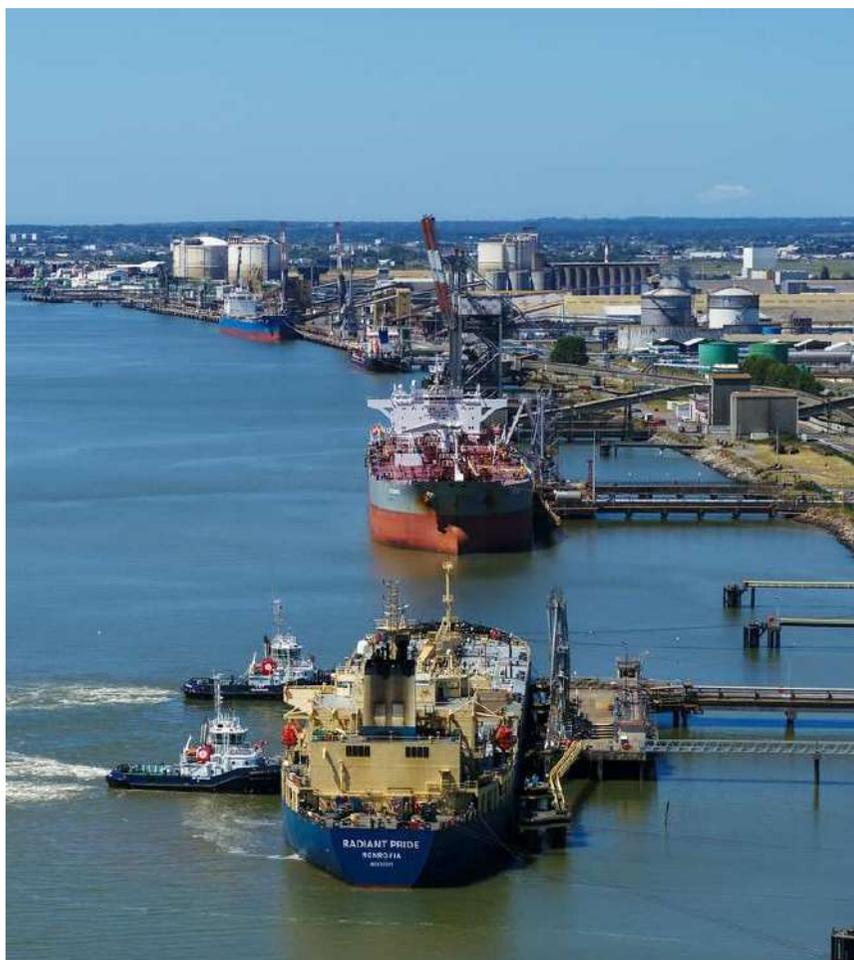
35 km
de voies ferrées



756 ouvrages
(bâtiments, infrastructures maritimes,
infrastructures terrestres, installations flottantes...)



Les flux portuaires



2 358

escales de navires



800

Trains de marchandises



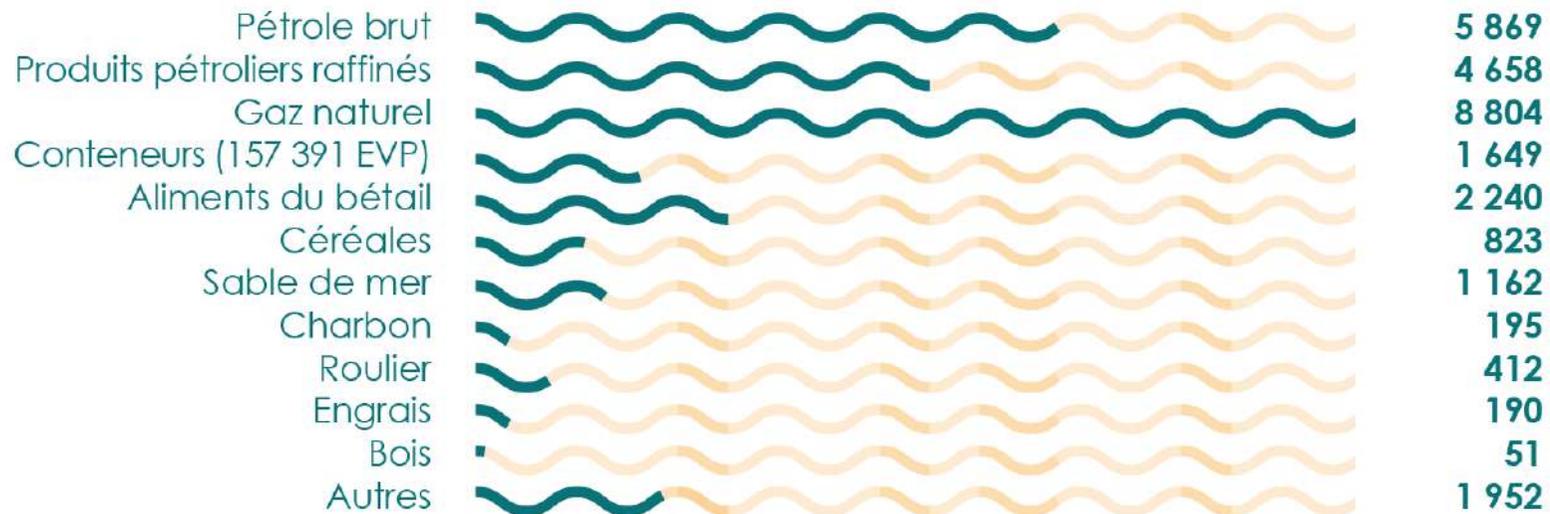
113

Transferts par barge fluviale



Le trafic portuaire

Statistiques de trafic en milliers de tonnes



28 millions de tonnes

300 types de marchandises



► Projet stratégique 2021-2026

► 2021-2026 : Un nouveau **modèle économique**

- Devenir l'écoport national du Grand Ouest... et en vivre.



► Objectif 1 - Réussir la transition énergétique, écologique et numérique

Axe 1 - Mettre en œuvre une démarche agile de transition vis-à-vis des énergies fossiles

Axe 2 - Développer les énergies renouvelables

Axe 3 - Faire de la transition énergétique, écologique et numérique un atout de différenciation



► Objectif 2 – Conforter le rôle de porte maritime du Grand Ouest

Axe 1 - Contribuer au développement des trafics de vracs secs et liquides



Axe 2 - Gagner des parts de marché et élargir l'arrière-pensée des trafics conteneurisés



Axe 3 - Accroître les trafics routiers et accompagner leur évolution



► Objectif 3 – Servir le développement économique et social de l'estuaire de la Loire

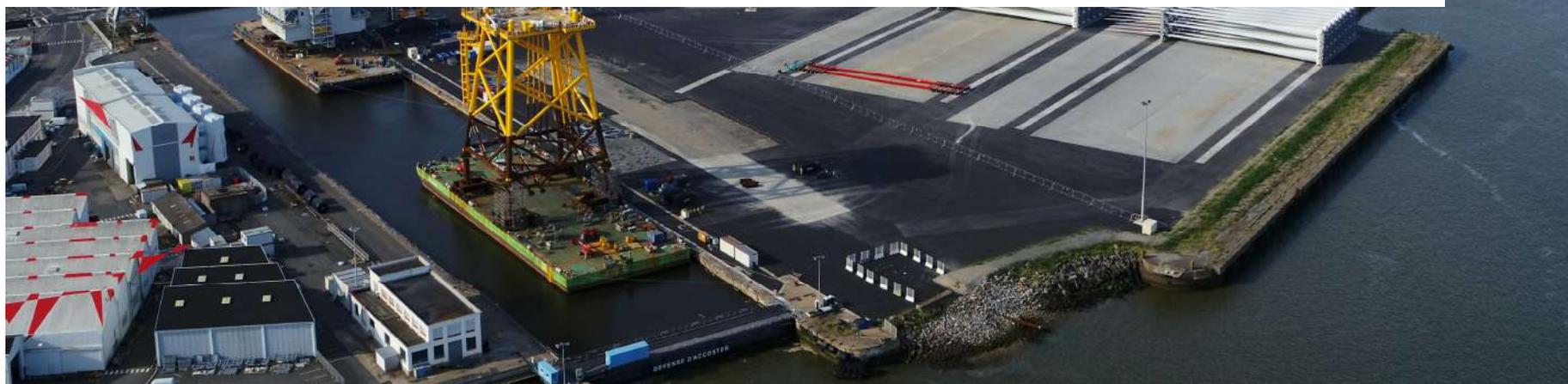
Axe 1 - Favoriser le développement et la diversification des filières industrielles



Axe 2 - Servir l'interface ville-port



Axe 3 - Contribuer à l'attractivité du territoire et à son développement



▶ Étapes-clés



- ▶ **12 mars 2021** : présentation du Projet Stratégique 2021-2026 au **Conseil de Surveillance**
 - 6 mai et 21 juin : séance puis recommandations du **Conseil scientifique de l'Estuaire de la Loire (CSEL)**
 - Du 24 juillet au 3 août : concertation publique préalable à l'initiative du GPM
 - 24 septembre : avis de **l'Autorité environnementale**
 - Du 13 octobre au 11 novembre : **mise à disposition du public par voie dématérialisée** (*art. L 123-19 du code de l'environnement*) avec mise en ligne des documents (*recommandations CSEL, avis MRAE, mémoire en réponse du GPM, rapport environnemental EGIS et V2 du projet stratégique*).
 - 27 octobre : présentation des évolutions au **CSEL**
 - 16 novembre : présentation au bureau de la **Commission Locale de l'Eau**

- ▶ **3 décembre 2021** : adoption du Projet stratégique 2021-2026 au **Conseil de Surveillance**



► Quelques focus

- Caractère stratégique du projet 2021-2026 : plans d'actions définis à partir de 2022 ;
- Bilan environnemental du projet stratégique 2015-2020 : intégré au rapport environnemental mis en ligne depuis le 13 octobre ;
- Reprises de rédaction réalisées dans le projet stratégique (CSEL/APNE, Partenariats OFB, écosystème...).



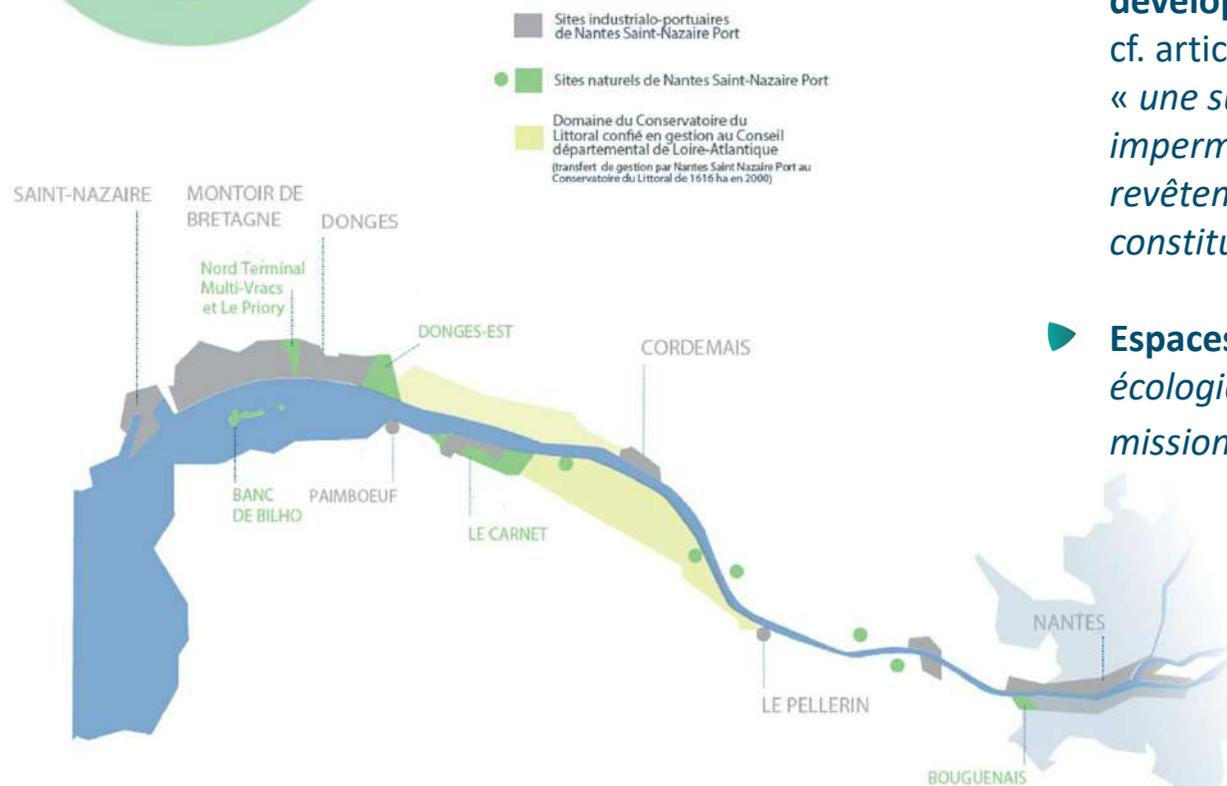
► Stratégie foncière



1 177 ha d'espaces naturels

1 545 ha de zones portuaires, logistiques et industrielles aménagées,

Pour mémoire, 1619 ha d'espaces transférés au conservatoire du Littoral, en 2000.



- **Espaces industrialo-portuaires, espaces de développement économiques : artificialisés**, cf. article L 101-2-1 du code de l'urbanisme : « une surface dont les sols sont soit imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites » .
- **Espaces naturels, riches en fonctionnalités écologiques** sur lesquels le GPM exerce sa mission de gestion et de préservation.

Stratégie foncière

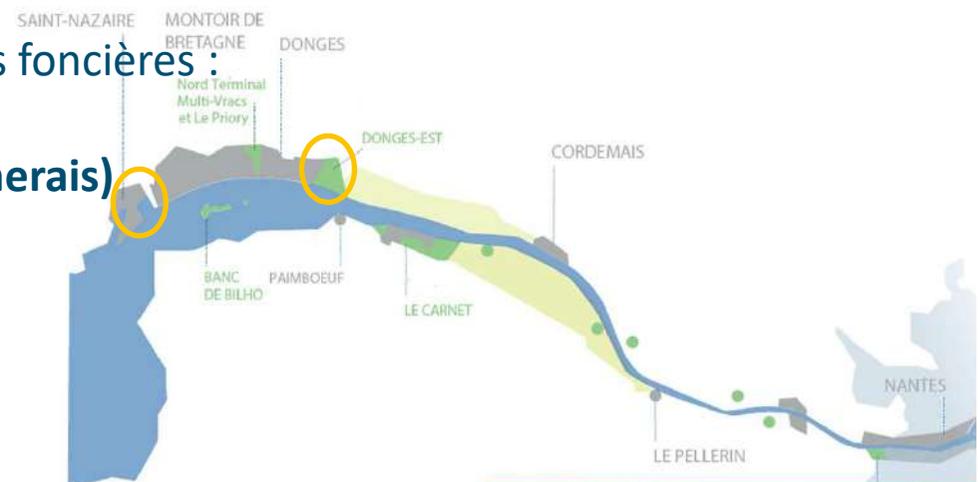
TROIS PRINCIPES :

- SOBRIETE FONCIERE
- SANCTUARISATION DES ESPACES NATURELS
- RECONSTRUCTION DU PORT SUR LE PORT

En cohérence avec le principe de ZAN : nos réserves foncières étant artificialisées, **le GPM ne consomme pas pour son développement économique d'espaces naturels, il reconstruit le port sur le port.**

Décision du GPM d'exclure de ses réserves foncières :

- la **vasière de Méan - Grand Tourteau**
- le **secteur Nord de Donges Est (Le Locherais)**

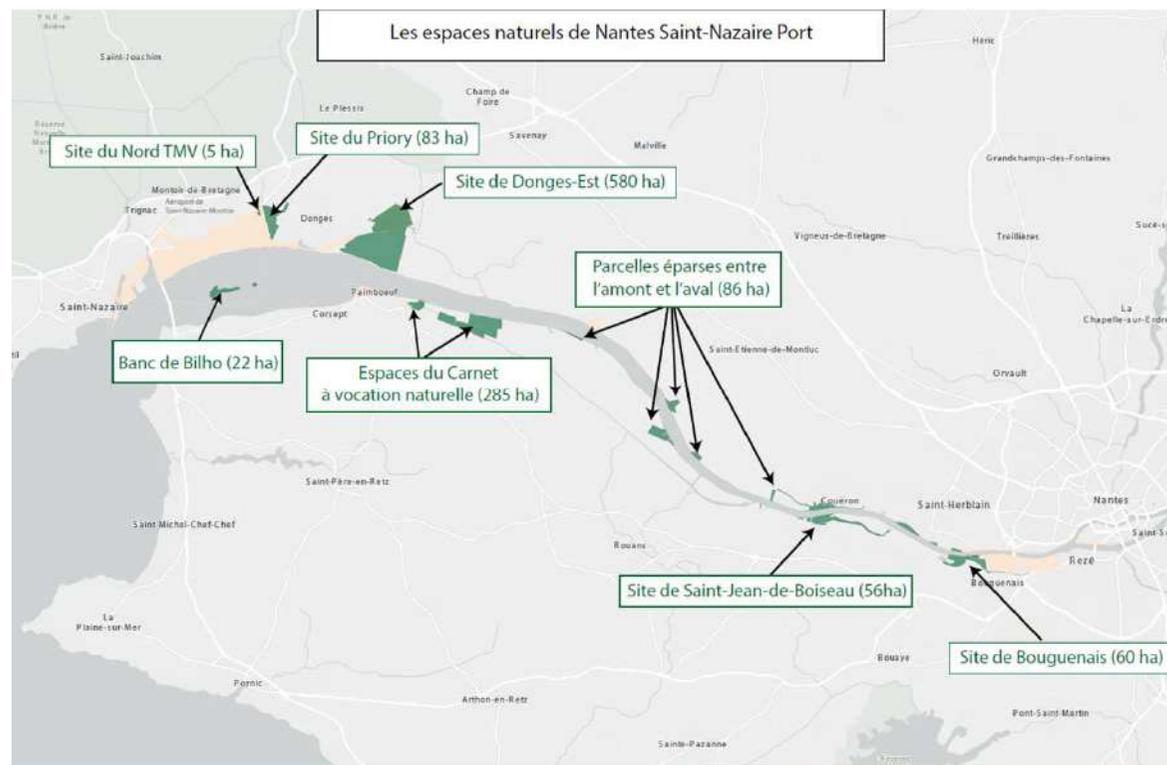


Gestion des espaces naturels

► Aujourd'hui :

- 43 % du foncier portuaire sanctuarisés
- 39 % sous plan de gestion
- 52 % en sites Natura 2000
- 24 % couverts par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB)

► D'ici à 2026, en concertation avec les parties prenantes, mise en œuvre d'un **Schéma Directeur du Patrimoine Naturel (SDPN)**, intégrant l'élaboration des plans de gestion du **Carnet**, de **Bouguenais**, du **banc de Bilho** et la révision de celui de **Donges-Est**.



► Gestion des espaces naturels

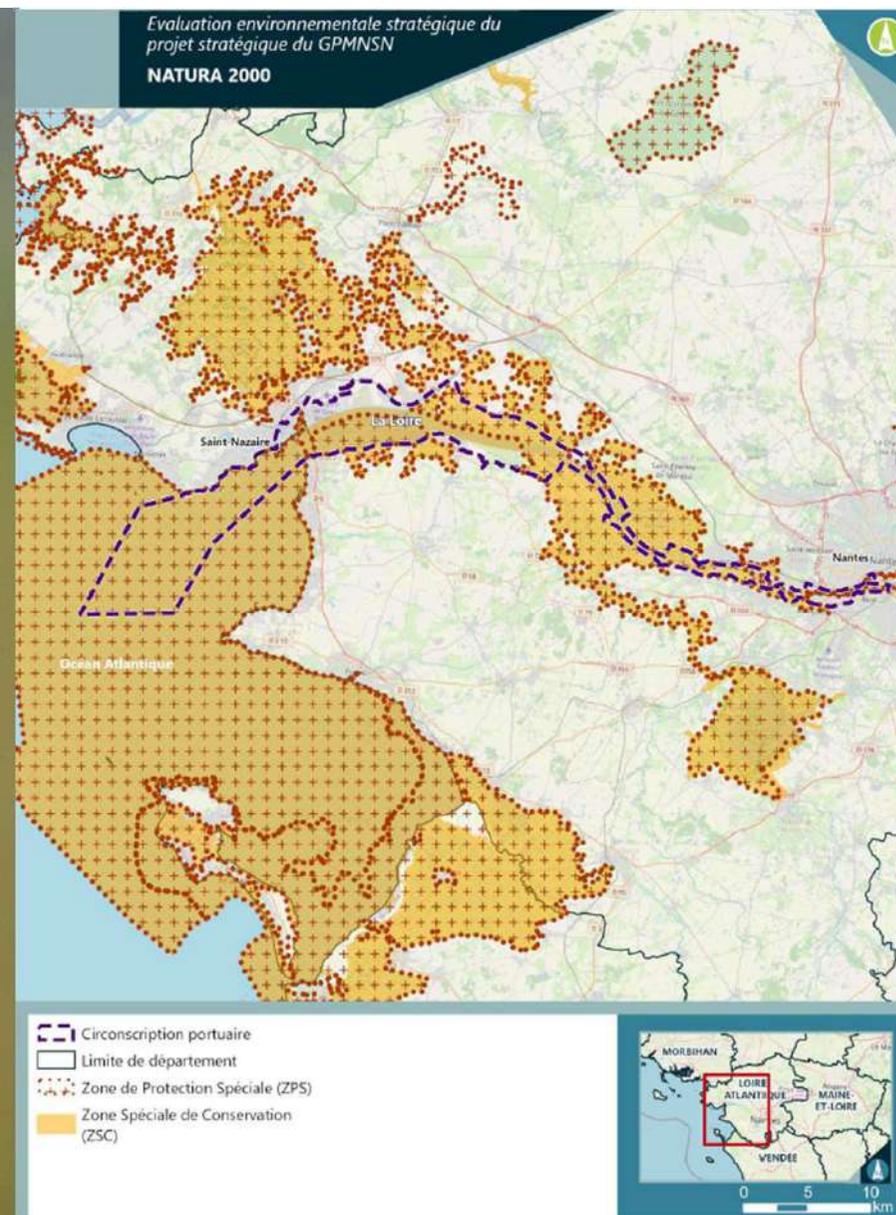
En partenariat avec les acteurs estuariens, le **SDPN permettra** :

- La mise à jour des **inventaires écologiques des espaces naturels du GPM** ;
- L'intégration des **adaptations, nécessaires** pour la reconquête **d'espaces de mobilité fonctionnelle** dans l'estuaire aval (en lien avec la révision du SAGE LE) ;
- **Une politique concertée de lutte contre les espèces exotiques envahissantes** ;
- **L'aménagement de corridors écologiques** en valorisant les espaces interstitiels et périphériques des zones d'activités en lien avec une trame verte et bleue ;
- La mise en œuvre des **plans de gestion : actions d'entretien et de gestion écologique**, inventaires nécessaires au suivi et éventuelles mesures compensatoires.

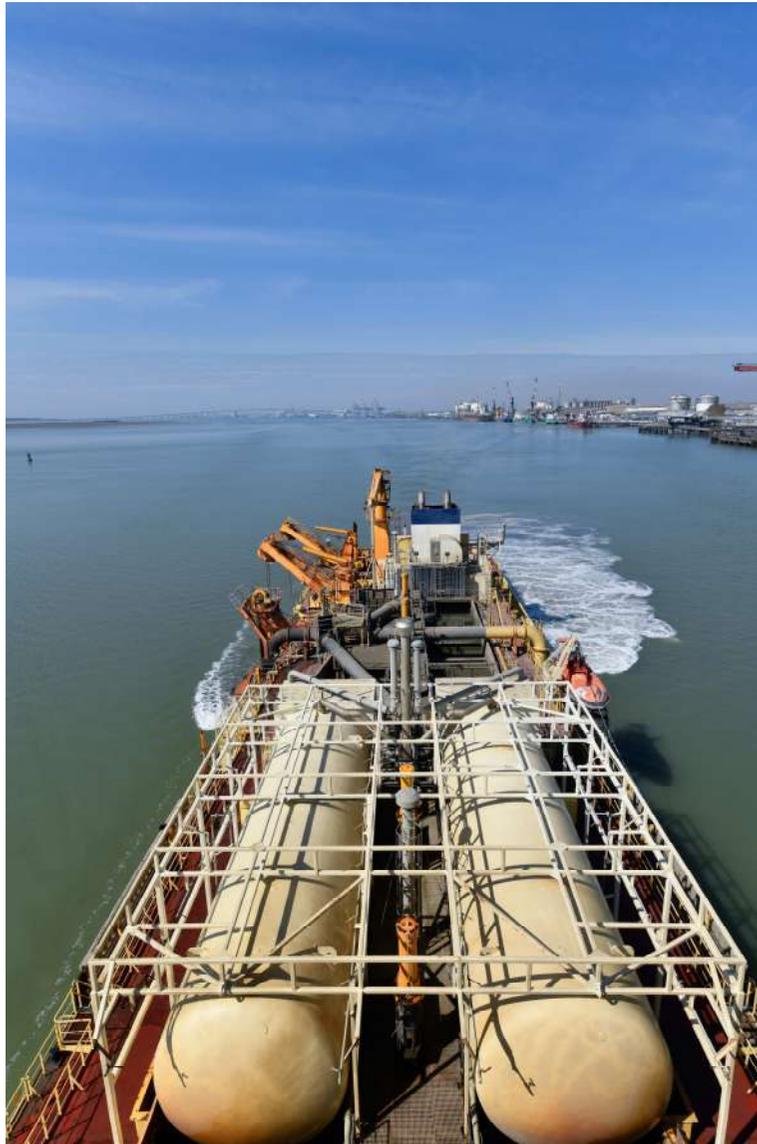


Gestion des espaces naturels

Confortement de la protection et de la gestion des espaces naturels, en intégrant Donges Est (580 ha) et le Carnet (285 ha), dans le projet d'extension du site Natura 2000 géré par le Département de Loire-Atlantique.



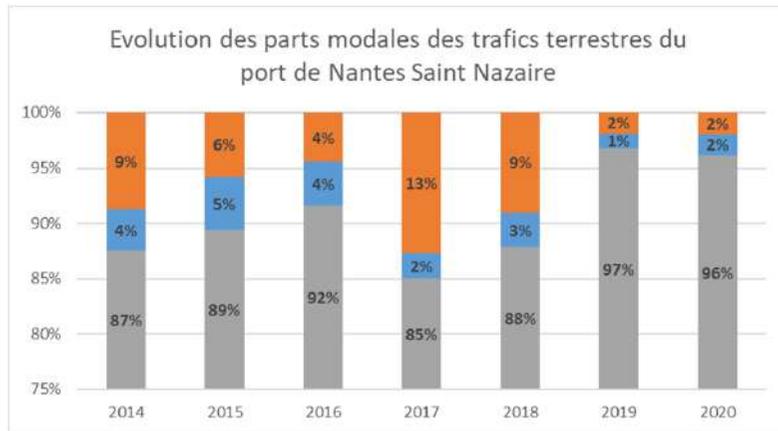
► Dragage et immersion



- **Renouvellement simplifié de l'actuelle autorisation préfectorale de dragage et d'immersion** en cours (avril 2023/décembre 2024)
- **Fin 2023, demande d'autorisation de dragage et d'immersion 2025-2035** avec :
 - exploitation du modèle Hydro sédimentaire et Qualité des Eaux du GIPLE ;
 - maintien du site d'immersion de la Lambarde ;
 - intégration des évolutions réglementaires de l'article 85 de la loi Leroy portant sur l'économie bleue.



► Intermodalité et ferroviaire



- Le mode ferroviaire se concentre essentiellement sur les flux massifiés des filières vrac solides (céréales, graines oléagineuses, matériaux du BTP comme le coke de pétrole ou le charbon)
- D'ici à 2026, le GPM cherchera à accroître le niveau de la part modale du transport ferroviaire, actuellement en régression (de 4 % en 2015 à 1 % en 2019), à 5%.
- Sans maîtrise sur les décisions des acteurs de la filière mais tenant compte des capacités existantes du réseau ferré, le GPM contribuera à la recherche et à la mise en œuvre de solutions multimodales alternatives au transport routier.



Incidences potentielles (1/3)

Milieu	Thématique	Niveau d'enjeu pour le territoire	Incidences potentielles du PS 21-26 sur l'environnement		Incidence globale
Milieu physique	Hydrodynamisme	Modéré	Aucune incidence potentielle		Négligeable
	Eaux superficielles	Fort	Incidence potentielle Faible : L'installation de nouvelles plateformes portuaires peut engendrer d'éventuelles pollutions accidentelles.	Incidence potentielle Positive - Modernisation des infrastructures notamment celle des formes de radoub - Engagement dans la reconquête de la qualité de l'eau (sensibilisation sur la maîtrise des rejets industriels et amélioration de la collecte et du traitement des eaux pluviales)	Mixte
	Dynamique sédimentaire	Modéré	Aucune incidence potentielle		Négligeable
Milieu naturel	Continuité écologique	Fort	Incidence potentielle faible Développement de plateformes portuaires et création d'infrastructures ferroviaires sur des espaces à vocation industrialo-portuaire présentant un entretien régulier (zones sans enjeux écologiques)	Incidence Positive Conforter la stratégie partenariale de gestion et de valorisation des espaces portuaires : favorable au développement des continuités écologiques	Mixte
	Ressources naturelles terrestres	Fort	Incidence potentielle faible Développement de plateformes portuaires et création d'infrastructures ferroviaires sur des espaces à vocation industrialo-portuaire présentant un entretien régulier (zones sans enjeux écologiques). Les espaces industrialo-portuaires n'ont pas fait l'objet de procédures espèces protégées au regard de l'absence d'enjeux liés au fort niveau d'artificialisation et d'entretien des sols.	Incidence Positive - Finalisation d'une politique partenariale de gestion et de valorisation des espaces terrestres du GPM à vocation naturelle - Mise en place de plans de gestion d'espaces naturels - Extension du périmètre du site Natura 2000 Loire Estuaire aux espaces à vocation naturelle du GPM	Mixte

Incidences potentielles (2/3)

Milieu	Thématique	Niveau d'enjeu pour le territoire	Incidences potentielles du PS 21-26 sur l'environnement			Incidence globale
Milieu naturel	Ressources naturelles marines	Fort	<p>Incidence potentielle Faible sur les peuplements benthiques et l'ichtyofaune de l'estuaire</p>	<p>Incidence potentielle Faible L'immersion des sédiments de dragage induit une faible incidence localisée sur la faune benthique des zones soumises aux immersions.</p>	<p>Incidence Positive Mise en place d'une politique de dragage reposant sur l'optimisation du maintien des profondeurs et des moyens Amélioration des connaissances à travers les suivis et les modélisations hydrosédimentaire et de qualité des eaux Le GPM étudie la possibilité de traiter les sédiments très contaminés à terre et de les valoriser plutôt que de les envoyer en installation de stockage.</p>	Mixte
Milieu humain - Cadre de vie	Qualité de l'air	Modéré	<p>Incidence Positive : Amélioration de la qualité de l'air à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remotorisation de la drague Samuel de Champlain au gaz naturel liquéfié ; - évolution de la motorisation de sa flotte d'engins nautiques et terrestres (passage à l'électricité ou en motorisation hybride) ; - participation au projet européen Smooth Ports (programme INTERREG EUROPE) qui vise à définir des mesures pour réduire les émissions de CO₂ du trafic routier en milieu portuaire ; - contribution du GPM à la réalisation de travaux sur l'apportement pétrolier n°5 ; - renforcement de la desserte électrique de la zone de Montoir aval ; - ouverture de la station GNV (inauguration en septembre 2021) ; - sensibilisation des clients portuaires à la maîtrise de la qualité de leurs rejets dans l'air ; - le port étudie l'accompagnement du déploiement d'une offre de services portuaires innovants. 			Positive (du fait de la réduction des émissions)

► Incidences potentielles (3/3)

Milieu	Thématique	Niveau d'enjeu pour le territoire	Incidences potentielles du PS 21-26 sur l'environnement	Incidence globale
Milieu humain - Cadre de vie	Émissions de GES	Fort	<p>Incidence Positive :</p> <p>Diminution des émissions de GES à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - optimisation de l'entretien des accès nautiques, - développement d'un programme de management de l'énergie et des émissions, - déploiement d'offres de services portuaires innovants (passage portuaire décarboné). 	Positive (du fait de la réduction des émissions)
	Risques naturels et technologiques	Modéré à fort	<p>Incidence Faible</p> <p>Développement de plateformes portuaires donc implantation de nouvelles activités pouvant générer de nouveaux risques en fonction des activités</p> <p>Risques maîtrisés grâce à des modalités d'aménagement adaptées et à la mise en place de plans de prévention des risques</p> <p>Incidence neutre :</p> <p>Prise en compte des zonages PPRT, PPRL et PPRI existants dans l'implantation des projets</p> <p>Les caractéristiques des projets seront conformes aux prescriptions</p> <p>Réduction des risques d'accident et amélioration de la sécurité de la navigation à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration des services existants, - modernisation du réseau ferroviaire 	Mixte

► Dispositif de suivi (1/3)

Milieu	Thématique	Niveau d'enjeu pour le territoire	Niveau d'incidence du PS	Dispositif de suivi actuel	Dispositif complémentaire de suivi prévu dans le cadre du PS
Milieu physique	Hydrodynamisme	Modéré	Aucune incidence potentielle	<ul style="list-style-type: none"> Suivi bathymétrique des zones de dragage et des zones d'immersion (Lambarde, Grand Pont) 	Suivi maintenu
	Eaux superficielles	Fort	Incidence potentielle Faible	Suivi en continu, en période d'étiage, des niveaux d'oxygène dissous (OD) grâce au réseau SYVEL	Suivi maintenu et modélisation de la qualité des eaux de l'estuaire sous pilotage du GIP-LE
			Incidence potentielle Positive		
	Dynamique sédimentaire	Modéré	Aucun incidence potentielle	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des volumes dragués Suivi des volumes immergés Suivi du taux de dispersion des sédiments immergés à la Lambarde 	Maintien des suivis et actualisation de la modélisation hydrosédimentaire pilotée par le GIP-LE
Qualité des sédiments	Faible	Incidence potentielle Faible	Suivi qualitatif des matériaux dragués	Suivi maintenu	
Milieu naturel	Continuité écologique	Fort	Incidence potentielle Faible	Pas de suivi	À définir en fonction des études à venir
			Incidence potentielle Positive		
	Site Natura 2000	Fort	Incidence potentielle Faible	Suivi faune-flore, suivi des plans de gestion écologique et suivi de sites restaurés	Suivis maintenus

► Dispositif de suivi (2/3)

Milieu	Thématique	Niveau d'enjeu pour le territoire	Niveau d'incidence du PS	Dispositif de suivi actuel	Dispositif complémentaire de suivi prévu dans le cadre du PS
			Incidence potentielle Positive		
	Ressources naturelles terrestres	Fort	Incidence potentielle Faible	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des espèces exotiques envahissantes Suivi de la faune, de la flore et des habitats du territoire portuaire Suivi des espaces en gestion environnementale Suivi des mesures environnementales mises en œuvre Inventaires et suivis réalisés lors de la mise en œuvre de projets. Consommations d'eau du GPM Consommations d'électricité et de gaz du GPM Quantités de déchets générées par le GPM Consommation des différents types de carburant pour les véhicules Nombre de kilomètres parcourus 	<ul style="list-style-type: none"> Suivis liés : à la mise en place du plan de gestion de Donges-Est, à la préparation des plans de gestion du Carnet, de Bouguenais et du banc de Bilho Maintien des suivis
	Ressources naturelles marines	Modéré	Incidence potentielle Faible	<ul style="list-style-type: none"> Suivi du benthos tous les deux ans sur les zones de dragage et sur le site d'immersion et en périphérie Suivi d'organisme bio-indicateur (macro-algues) sur le site d'immersion et en périphérie 	Maintien des suivis
	Risques naturels	Fort	Aucune incidence potentielle	Pas de suivi	Pas de suivi

► Dispositif de suivi (3/3)

Cadre de vie	Bruit	Faible	Aucune incidence potentielle	Pas de suivi	Pas de suivi
	Qualité de l'air	Modéré	Incidence positive	Suivi des émissions liées aux trafic routier dans le cadre du projet Smooth Ports	Suivi des projets d'électrification des quais
	Émission de GES	Fort	Incidence positive	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des émissions de GES du GPM • Suivi des consommations d'électricité et de gaz du GPM • Part modale du transport ferroviaire • Part modale du transport fluvial 	Maintien des suivis
Milieu humain	Risques technologiques	Modéré	Incidence potentielle Faible	Pas de suivi	Pas de suivi

► Des questions ou remarques ?



► Merci de votre attention

NANTES
SAINT-NAZAIRE
PORT



nantes.port.fr